

Compte Rendu du Conseil Municipal **du 02 décembre à 19h30**

Présents : Julien BODENNEC, Raymond FARNIER, Manuel GASCOIN, Franck GENCEL, Christian GENCEL, Nathalie PADEE, Philippe RIBIERE, Thierry RAILLON, Anni VALKONEN

Absents excusés : Fabrice MANGAULT, Thomas ROLLAND

Procurations de : M Thomas Rolland à M Philippe Ribière et de M Fabrice Mangault à Mme Nathalie Padée

Ordre du jour :

Nomination du secrétaire de séance : Julien Bodennec

Approbation du CR du dernier CM du 18 Novembre : Approuvé à L'unanimité.

A noter la modification de l'ordre du jour adoptée par les membres du Conseil en début de séance sur la délibération qui concerne la délégation au maire.

1. Appel d'offre – Rénovation Mairie / Ecole : Présentation des résultats issus de la phase de renégociation ;

La présentation des résultats du groupe de travail en charge du projet faisant suite à la phase de renégociation a été faite aux membres du conseil municipal. Il est à noter que la grande majorité des candidats ont revu leur tarif et complété leur proposition. Cette renégociation a été prise en compte dans l'évaluation finale des candidatures, mais n'a pas d'effet sur le classement initial.

Ecohabiter est nettement en tête de l'appel d'offre.

Il est donc décidé de retenir le cabinet Ecohabiter d'Eurre qui répond de manière adaptée aux enjeux de la rénovation du bâtiment mairie/école;

Une lettre de remerciement sera envoyée à tous les candidats ayant participé.

2. Délégation de pouvoir du Conseil Municipal donné au Maire pour signer tous les documents relatifs à la signature du marché public dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT .

La maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2020 qui donne la délégation au maire pour le passage de marchés publics et la signature de tous les documents s'y référant ;

3. Validation de la date de réunion publique avec le collectif Cobonnois :

16 Janvier à 18h30

4. Absence du Maire du 16 au 30 décembre 2024 :

M Christian Gencel assurera l'intérim pour la gestion des affaires courantes. (Anni Valkonen étant absente sur la période).

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à :20H05

Le prochain conseil municipal se tiendra le Lundi 6 janvier à 20h00. (A confirmer selon la nécessité)

Le Secrétaire de Séance

Le Maire